****

**PROCES VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal s’est réuni le 16 septembre 2023 à 19h30 à la mairie

**Etaient présents :** Ludivine BIZOT, Patricia GLORIA, Frédéric VIETTE, Sylvie FICHOT, Madeleine KESSLER, Marie Noëlle MANLAY, Elise PETIDENT, Bernard PRUDHOMME, Lydie SYNIEC

**Etait absent et représenté :** Laurent GUENEBAUT donne procuration à Bernard PRUDHOMME

**Secrétaire de séance :** Patricia GLORIA

1. **Approbation de la séance** du 24 juillet 2023 : Le Maire demande s’il y a des observations. A l’unanimité le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 24 juillet 2023
2. **Projet « association du petit gîte bus » :** L’association a présenté son projet au conseil municipal ainsi qu’aux membres des associations du village à la salle des fêtes et demande pour la réalisation de ce projet la mise à disposition de la petite salle les lundis après-midi. Leur projet consiste à rassembler les personnes isolés, âgées…etc., afin de recréer un lien social.

De retour en mairie à 20h30-le Maire propose de mettre à disposition la petite salle tous les lundis après-midi. B.PRUDHOMME suggère un lundi par mois. Les autres membres du Conseil sont d’accord avec le Maire. Des bénévoles se proposent de faire le ménage suite à ces réunions, le conseil prévoit de demander à la femme de ménage le relais au cas où.

Le conseil approuve à l’unanimité

1. **Tarif salle des fêtes pour associations de la commune :** Actuellement la salle des fêtes était gratuite une fois par an pour les associations du village. Le Maire propose la gratuité totale de cette salle pour les manifestations des associations de Braux, il restera à leur charge les consommable et casse comme auparavant. Les associations devront présenter un calendrier annuel de leurs manifestations. E. PETIDENT demande qu’il y ait un contrat. P. GLORIA répond que le contrat sera réalisé comme d’habitude.

Vote à l’unanimité

1. **Frais scolaire 2022/2023 :** Le Maire énumère la somme des dépenses réalisées pour cette année scolaire qui s’élève à 7165.15 €. L’école comptait 25 élèves pour cette année scolaire. Le montant par élève est de 286.85 € qui sera répartit dans les communes d’où proviennent les élèves.

1/3

1. **Résiliation adhésion ARnia :** Le Maire informe qu’auparavant le Conseil Départemental de la Côte d’Or adhérait à Arnia pour toute les communes et que depuis l’année dernière il a renoncé à cette adhésion. Les communes devaient adhérer elle-même et pour beaucoup n’ont pas pu résilié à temps de ce faite Braux a adhéré aux services d’ARnia pour l’année 2023 mais elle n’a pas besoin de ces services. Le Maire propose la résiliation à l’adhésion ARnia.

Le conseil approuve à l’unanimité

1. **SICECO-Nouveau groupement de commandes pour l’achat énergies 2 :** La commune fait déjà partie du groupement d’achat d’énergie ce qui permet de faire des économies en coût d’énergie. Le SICECO réalise un nouveau groupement de commande d’achat d’énergie et le propose au commune. E. PETIDENT demande s’il faut adhérer dés maintenant et pour combien de temps. Le maire explique que le marché actuel prend fin le 31.12.2025 et qu’il est nécessaire de se réengager aujourd’hui pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2028.

Approuver à l’unanimité

1. **Affaires diverses :**

-Eglise : P.GLORIA a reçu une personne du CAUE qui a constaté qu’il n’y avait pas d’accès handicapé et que c’est obligatoire, mais que cela rentre dans le projet de la réhabilitation de l’église. Cette personne trouve que dans l’ensemble l’église est bien, elle dans 2 à 3 mois un rapport avec proposition d’architectes. B. PRUDHOMME demande si elle a fait le tour du village pour le fleurissement. P. GLORIA lui répond que non car elle est venue pour l’église. S. FICHOT demande si ce rapport est payant. Le Maire explique que ce service n’est pas payant car la commune adhère au CAUE, cela deviendra payant lorsqu’il y aura un architecte. E. PETIDENT demande pour la cloche, P. GLORIA l’informe qu’effectivement la cloche est à réparer et rentre dans cette étude.

- Point à temps : F.VIETTE rapporte qu’une journée de point à temps a été réalisé par la société COLAS, le résultat est peu satisfaisant, voir pour les rappeler. Les trous avaient été bouchés en amont par certains habitants, cantonnier et adjoint.

- Tonnage : Le Maire propose de limité à 19 tonnes rue de Braux (Apteur) et de prendre un arrêté. S. FICHOT se propose de le signaler sur google. Un panneau sera acheté.

- Travaux 2024 : Des devis sont demandés et /ou vont être demandé pour la rénovation du logement de la commune. Le conseil pense que la petite fenêtre la cuisine doit être bouchée. La cuisine et salle de bain doit être rénovées ainsi que toutes les menuiseries. Afin de pouvoir louer le logement. B. PRUDHOMME est surpris que rien n’est encore engagé. Le Maire lui explique que des subventions ont déjà été accordées, pour cette année (plafonds salle des fêtes, citerne incendie, les demandes de subvention sont limités par an) et qu’il est nécessaire de faire des demandes de subvention afin de minimiser le coût et lui fait remarqué qu’il est conseiller et qu’il peut aussi s’en occuper. B. PRUDHOMME propose de transformer le logement en salle de réunion. Le conseil est d’accord qu’il n’y a pas de nécessité à avoir des salles de réunion.

2/3

-Isolation des combles : Il faut tout débarrasser dans les combles car les travaux d’isolations commencent la dernière semaine d’octobre 2023. Les conseillers sont conviés les vendredis 13 et 20.

-Gouter de noël avec le comité « les 3 ponts » Le goûter est prévu le 9 décembre 2023.

**Tour de table :**

Le Maire informe les conseillers que L. GUENEBAUT ayant des engagements autres les mardis (momentanément), il ne peut participer aux réunions. Le Maire explique au conseil que la mairie est ouverte le mardi et que la secrétaire de mairie reste pour la réunion, cela lui évite des aller-retour au vu du prix du carburant et cela permets également de préparer la réunion.

F. VIETTE informe qu’un chevron du préau est en mauvais état côté nord/Ouest et que la rive tombe, des travaux de réfection sont à prévoir.

Une partie du mur du cimetière est à refaire. Des tuiles ont été déposées à la décharge afin de boucher d’éventuelle trous.

B.PRUDHOMME signale que les voitures circulent trop vite dans Braux, qu’il faudrait signaler qu’il y a une école ( tous les conseillers sont d’accord). B. PRUDHOMME transmets une idée de L. GUENEBAUT, L. GUENEBAUT souhaite un « stop » à la hauteur du lavoir. B.PRUDHOMME craint que les véhicules qui circulent sur la départementale roulent encore plus vite, le conseil désapprouve cette idée de « stop ». B.PRUDHOMME souhaite un passage pièton.

B. PRUDHOMME souhaite recevoir les documents en amont de la réunion de conseil. Le Maire propose d’envoyer les documents en même temps que les convocations.

P.GLORIA demande au conseil des idées d’articles pour les 10 ans de la gazette.

M.KESSLER propose de mettre des fleurs à la salle des fêtes. Tous les conseillers sont d’accord.

Séance levée à 21h53

Le Maire Le Secrétaire de Séance

Ludivine BIZOT Patricia GLORIA

3/3